Dominique JARLIER, président de la Fédération nationale des Communes forestières

« Monsieur le Préfet, Monsieur le Sénateur, Madame la Sénatrice, Madame la Conseillère régionale, Monsieur le vice-président du Conseil départemental, Monsieur le Président de France Bois Forêt, Madame la Présidente de PEFC, l'organisme certificateur, Madame la Directrice du Parc naturel régional et Monsieur le sous-directeur du MASA, qui travaille, comme quoi l'État est efficace et efficient, Mesdames et Messieurs, avant tout, je voudrais remercier chaleureusement notre chef Philippe Canot pour son accueil ici, dans son département des Ardennes.

Je voudrais aussi remercier tous mes collègues élus qui, aujourd'hui, participent à notre Assemblée Générale, car nous le savons tous, les élus, les maires, sont plus que jamais sur tous les fronts, et là, je ne fais pas allusion aux événements récents : les maires généralistes - ai-je coutume de dire-, les maires spécialistes, les maires nécessairement hyper actifs avec l'intérêt général chevillé au corps, indispensables aujourd'hui, au fonctionnement de notre société.

Pour toutes ces raisons, les élus municipaux devraient être respectés par leurs administrés. Ils devraient être considérés par l'administration et ses dérivés alors qu'ils sont souvent traités comme les hommes et les femmes à tout faire, et dont on se passe de l'avis lorsqu'il n'est pas satisfaisant ou qu'il ne convient pas.

Pourtant, dans l'avenir qui s'annonce la place de l'élu sera toujours plus importante dans nos territoires et sur le terrain au quotidien pour assurer le bien-être de nos concitoyens, leur approvisionnement en nourriture, énergie, matériaux, biens et services indispensables, et pour assurer leur sécurité face aux risques majeurs.

Le rôle des Communes forestières sera toujours plus au centre du jeu tant la forêt et le bois apportent à la transition écologique alors, Mesdames et Messieurs, soyons fiers de notre mission.

Cette année, vous avez vu sur notre logo tout neuf que nous fêtons les 90 ans de notre Fédération. Je me dois de vous relater quelques étapes-clés de notre association, qui nous vient du passé et nous emmène vers l'avenir.

Ainsi, en novembre 1931, une réunion avait lieu avec des membres de la filière forêt bois à Lyon pour dénoncer une crise aiguë que subissait l'exploitation forestière en raison de l'absence de protection douanière et d'importation de bois étranger. L'histoire est un éternel recommencement!

Et le 2 octobre 1932, la Fédération est constituée avec l'élection à l'unanimité de son Président, Georges Dangon, haut-savoyard. J'en rajoute pour vous dire que ce monsieur était l'imprimeur du *Figaro* et de *L'humanité*, histoire de dire que les clivages politiques ne sont pas notre préoccupation.

Le 11 janvier 1933, la Fédération des Associations de Communes forestières françaises faisait son apparition dans le Journal Officiel de la République française.

Les années immédiates d'après-guerre sont consacrées à la rénovation de la forêt française, bien évidemment. Notre Fédération demande la constitution d'un effectif forestier suffisant, cadre préposé pour une garderie normale des forêts soumises. L'histoire bégaie, on en est toujours au même point!

Les années 1960 à 1970, sur une décennie de batailles politiques à fort enjeu pour l'avenir des forêts et des Communes forestières, ont collaboré avec M. Edgar Pisani, ministre de l'Agriculture de 1961 à 1966, réformateur de la filière forestière française.

Toujours plus étendue au fil des ans, notre Fédération a porté dès la fin du XXe siècle et dans les premières années de ce XXIème siècle, une politique forestière au service des territoires dans le grand mouvement de décentralisation engagé dans notre pays. Elle s'organise alors en réseau d'élus et de salariés.

Elle poursuit aujourd'hui sa dynamique et est plus active que jamais avec la création de nouvelles associations départementales et d'unions régionales, et je serais bien en peine de citer toutes les actions conduites dans notre réseau tant les initiatives et les innovations sont grandes.

Depuis 90 ans, nos archives et nos souvenirs mettent en évidence la place centrale qu'occupe notre relation avec celui qui a la garde de nos forêts communales et qui deviendra en 1975 l'EPIC ONF, notre prestataire imposé, et j'ai coutume de dire, « bien-aimé », en plus.

Depuis tout ce temps, ce mariage de raison bien plus que de passion, adoubé par l'État, va cahin caha son chemin avec, comme dans tout mariage, des hauts et des bas. On n'a pas eu de lune de miel ni de voyage de noces, mais comme un vieux couple désormais, depuis quelques mois, nous nous retrouvons sur l'essentiel et si le terme de « fusionnel » que j'aime à dire n'est pas vraiment à propos, il faut bien reconnaître que le changement climatique et ses impacts sur la forêt et l'humanité tout entière nous impose dès à présent d'avancer main dans la main dans un intérêt supérieur que nous avons tous perçu, chacun dans son rôle et en complémentarité. Il n'y a pas d'alternative, nous sommes les seuls, vous et nous, à pouvoir agir efficacement.

Nous avons ainsi repris des relations apaisées, remis en place la Commission nationale de la forêt communale en 2022 après plus de quatre ans d'interruption. Nous avons signé une convention nous liant avec nos objectifs communs, de nombreux travaux conjoints sont engagés partout entre nos deux réseaux : la commercialisation de nos bois, l'état des forêts, leur renouvellement, tout cela, ce sont nos préoccupations quotidiennes.

Je crois quand même que nous devons aller plus loin face aux défis qui sont devant nous. Les attaques sanitaires et le dépérissement massif mettent en tension tout le secteur de la récolte et de la transformation du bois et nous ne sommes qu'au début de ce phénomène.

L'amplification des risques naturels menace les forêts ; réussir le renouvellement de nos forêts pour les décennies et siècles à venir constitue certainement le plus grand défi auquel les forestiers ont été confrontés dans l'histoire de l'humanité. La demande d'un matériau bois et en énergie doit, selon toute vraisemblance, devenir exponentielle. Tout cela nous met en responsabilité comme jamais de répartir au mieux notre offre de bois.

Enfin, la combinaison prévisible de tous ces phénomènes nous commande de trouver des solutions rapidement et efficacement. Il n'est donc plus possible que l'ONF se disperse en vaines actions de communication, d'apprenti aménageur du territoire -vous voyez à quoi je peux penser-, de médiateur en lieu et place des élus, et chercher à monnayer comme un prestataire toutes les aménités diverses de la forêt.

Je demande aujourd'hui solennellement que l'ONF mette toutes ses forces dans la bataille. Il doit se recentrer, se concentrer sur une commercialisation encore plus efficace des bois au service des communes productrices et de l'outil de transformation des bois dans notre pays.

Il doit garder nos forêts comme on garde un être cher qui souffre et demande toute notre attention. Il doit tout mettre en œuvre dans l'intérêt général et dans sa mission de service public pour assurer à nos côtés et dans une mutuelle compréhension la survie de nos forêts, de leur biodiversité, de leur multifonctionnalité, conditions mêmes de notre survie. À ces conditions-là, l'ONF nous trouvera à ses côtés et sera assuré de notre indéfectible soutien.

L'emballement généralisé du système et la recrudescence toujours plus grande de notre Fédération nous conduisent à nous investir dans toujours plus de sujets, de commissions, de groupes de travail, de séminaires. Je sais, mes chers collègues élus, que la charge est de plus en plus lourde et que vous vous impliquez pleinement, soyez-en remerciés.

Ainsi, nous venons d'ouvrir le chantier du foncier et du morcellement forestier dans l'aménagement de nos territoires et la protection contre les risques, mais également l'impact fiscal pour nos collectivités des futures mesures.

En matière de risque de feux de forêt, là aussi, le Gouvernement nous a sollicités et nous soutient financièrement car nos actions, nos outils et nos experts, tant élus que salariés, viennent en appui des maires pour les aider dans leur rôle et responsabilités.

À l'automne dernier, nous avons enfin pu reconduire en présentiel nos Rencontres nationales des territoires forestiers à Figeac, dans le Lot. Un certain nombre d'entre vous étaient présents. Plus de 250 territoires sont venus pour témoigner, écouter, échanger avec toujours la même volonté d'être au service du développement durable et de la résilience.

Je note d'ailleurs avec plaisir que les institutionnels ont découvert cet écosystème avec beaucoup de bonheur et n'ont pas manqué de m'en faire part, ce dont je me réjouis. Je pourrais aussi citer ce que vous avez vu en préambule : notre programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école », qui se déploie aujourd'hui auprès de milliers d'enfants, nos actions toujours renouvelées sur le bois local dans la construction, le bois énergie.

Tous ces programmes et bien d'autres bénéficient de l'apport financier de France Bois Forêt grâce à la CVO, ce qui me permet de rappeler à tout le monde l'intérêt de cette Cotisation Volontaire Obligatoire.

Je terminerai cette liste de nos actions par l'implication de la FNCOFOR dans les révisions de deux référentiels PEFC et FSC qui, hasard du calendrier, se déroulaient sur la même période et la même durée. Ces deux référentiels sont maintenant validés par les forums et autres groupes de travail qui se sont réunis de très nombreuses fois pour arriver à des consensus. Leur validation définitive doit maintenant se faire au niveau international, je ne peux que remercier les élus qui se sont impliqués dans ce marathon.

Pour conclure, je peux affirmer ici, comme on peut le lire régulièrement dans les articles sérieux, que s'il n'y a pas une mobilisation générale particulièrement de l'État nous n'aurons plus de forêts dans 10 ans. Je pense qu'il faut garder cela à l'esprit.

L'urgence est là, il ne faut pas céder à la panique même si mes propos peuvent tendre à cette posture. Je suis convaincu que nous pourrons trouver des solutions et des moyens de résoudre cette équation difficile de maintenir une forêt résiliente pour une économie prospère à condition de mobiliser toutes les forces vives de la nation : l'État, notre gestionnaire, à qui il faut des moyens et des missions à la hauteur des enjeux, des entreprises qui devront évoluer dans leur process industriel en utilisant mieux et plus les essences considérées aujourd'hui comme secondaires et certainement en développant un tissu d'entreprises de dimension territoriale connecté volontairement aux clusters, plus aptes à faire face aux aléas que les grandes unités.

La contractualisation ne doit pas servir que ces grandes unités, mais permettre de maintenir un tissu d'emplois à l'échelle des territoires pour les entreprises résilientes. Nous devons assumer de provoquer une véritable révolution intellectuelle, sociologique et industrielle. Cela passera par une véritable et efficiente planification, bien sûr écologique, mais aussi économique.

Vous voyez, si nous en doutions, que nous ne manquerons pas de travail ; le défi est de taille, l'optimisme est de mise et je sais pouvoir compter sur vous.

Je vous en remercie. »





